



Foire aux questions

Qui peut participer au tirage ?

Le tirage est ouvert à toute personne (excluant les personnes morales) résidant au Québec âgée de 18 ans et plus, dont le prénom, le nom et l'adresse civique seront inscrits sur le coupon de participation. Dans le cas de la vente de billets sur Internet, il est à noter que celle-ci est limitée aux résidents du Québec.

Où peut-on acheter des billets ?

Après de nos partenaires du réseau de vente officiel :

- [RE/MAX](#)
- [FAMILIPRIX](#)
- [MIKES](#)
- [WALMART](#)

*Certains de nos autres partenaires vendent également des billets.

Quand le tirage aura-t-il lieu ?

Face à la situation de la pandémie de la Covid-19, nous avons reporté le tirage de la Maison Enfant Soleil signée Bonneville 2020. Même si votre billet indique la date de tirage initiale du 16 juillet 2020, il demeure valide pour le tirage reporté au 28 janvier 2021.

Le tirage du « Grand Prix » se fera donc le 28 janvier 2021, entre 6 h et 9 h, lors de l'émission Salut Bonjour, à TVA. Le tirage des 33 prix secondaires suivra, entre 9 h et 10 h, en dehors des ondes. La totalité du tirage des prix secondaires sera enregistrée par vidéo et sera publiée le jour même, sur la page Facebook d'Opération Enfant Soleil.

Tous les gagnants seront avisés par téléphone le jour du tirage ou les jours suivants, s'ils étaient absents au moment du premier appel téléphonique. La liste de tous les gagnants sera publiée, à la suite du tirage, sur le site web www.maisonenfantsoleil.ca, dans le Journal de Québec, le Journal de Montréal et sur la page Facebook d'Opération Enfant Soleil.

Jusqu'à quand peut-on participer ?

Les billets sont disponibles en ligne au www.maisonenfantsoleil.ca jusqu'au 17 janvier 2021, inclusivement.

Quelles sont mes chances de gagner le Grand prix ?

Au total, 317 000 billets de tirage ont été imprimés. Bien que la date du tirage ait été reportée, les chances de gagner le Grand prix demeurent les mêmes, puisqu'aucun nouveau billet de tirage ne sera imprimé.

Avec le report de la date de tirage au 28 janvier 2021, qu'en est-il de la validité des coupons- rabais offerts à l'achat d'un billet de tirage ?

Chaque billet de tirage comporte 5 coupons-rabais offerts par nos précieux partenaires. Tous les coupons demeurent valides jusqu'à la date du tirage, soit le 28 janvier 2021, même si la date inscrite sur le coupon est différente.

Les coupons-rabais offerts avec le billet de tirage sont-ils valides en ligne ?

Au moment de la pandémie, les billets étaient déjà imprimés et en circulation. Nous n'avons malheureusement pas prévu la possibilité d'une utilisation en ligne. Les billets sont donc échangeables en magasins uniquement.

Quelle est la somme remise à Opération Enfant Soleil pour chaque billet vendu ?

La totalité de l'achat du billet est remise à Opération Enfant Soleil, soit les 10 \$ en entier. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur l'appui de généreux partenaires qui nous permettent de réduire le coût d'opération d'un tel projet à son minimum.

Quelle est la valeur du prix du tirage ?

Un (1) gagnant du « Grand Prix » aura le choix entre le prix d'une valeur de plus de 500 000 \$ taxes incluses, comprenant : la maison, l'ameublement, tous les électroménagers, la décoration et une allocation de 100 000 \$ pour le terrain et l'aménagement paysager. Les frais de notaire, le certificat de localisation, les plans d'implantation, le permis de construction et la taxe de mutation sont à la charge du gagnant;

OU 325 000 \$ en argent.

Trente-trois (33) prix secondaires, selon l'ordre suivant :

- 10 premiers gagnants obtiendront chacun une carte-cadeau de 200 \$ échangeable chez Ikea;
- 2 gagnants suivants obtiendront chacun un chèque de 1000 \$ offert par Remax;
- 8 gagnants suivants obtiendront chacun une carte-cadeau de 250 \$ échangeable chez Familiprix;
- 5 gagnants suivants obtiendront chacun une carte-cadeau de 500 \$ échangeable chez Rona ou Réno-Dépôt;
- 4 gagnants suivants obtiendront chacun une carte-cadeau de 500 \$ échangeable chez Opto-Réseau;
- 4 gagnants suivants obtiendront chacun une carte-cadeau de 250 \$ échangeable dans les restaurants Mikes.

Est-ce que le Grand prix comprend l'excavation et les fondations ?

Grâce à deux de nos précieux partenaires, l'excavation et les fondations sont incluses dans le Grand prix. Un espace pour un escalier menant au sous-sol est prévu dans la maison.

J'ai perdu mon billet, que faire ?

Nous identifions le gagnant grâce à deux pièces d'identité qui confirment son nom et ses coordonnées, inscrits sur le coupon de participation dûment rempli lors de son achat. La perte de votre billet n'est pas un problème.

Nous sommes un groupe ou une entreprise, peut-on acheter un billet ?

Oui. Les groupes peuvent se procurer un billet de tirage, pourvu que le nom de chacune des personnes qui ont acheté le billet figure sur le coupon de participation. Si l'espace est insuffisant, il suffit de nommer un représentant du groupe, puis de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe représenté par (nom du représentant). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.

Je suis une entreprise, puis-je acheter un billet ?

Oui. Une entreprise peut se procurer un billet de tirage. À noter que c'est l'entreprise qui sera déclarée gagnante du prix, si le billet est tiré. Si l'entreprise est un regroupement d'employés, il est important de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe représenté par (nom de l'entreprise). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.

Je ne réside pas au Québec, puis-je acheter un billet ?

Oui. Vous pouvez vous procurer un billet sur le territoire de la province de Québec.

Qui ne peut pas participer au tirage ?

- Les personnes âgées de moins de 18 ans;
- Les employés d'Opération Enfant Soleil et les personnes âgées de 18 ans et plus demeurant à la même adresse civile.

Puis-je acheter plusieurs billets ?

Oui.

Puis-je acheter un billet sous un autre nom pour l'offrir en cadeau ?

Oui. La personne inscrite sur le billet doit être âgée de 18 ans et plus et vous devez inscrire son adresse civile et les coordonnées pour joindre cette personne.

Puis-je acheter plusieurs billets pour offrir en cadeau ?

Oui. Vous pouvez acheter autant de billets que vous voulez en une seule transaction, soit en ligne au www.maisonenfantsoleil.ca ou en téléphonant à Opération Enfant Soleil au 1 877 683-2325 pour de l'assistance. Puisque les billets seront à votre nom, il est important de rédiger un document stipulant que le billet portant le numéro XXXXXX-X appartient à « X » et lui a été remis en cadeau. Même si vous serez nommé comme étant gagnant d'un prix, la personne à qui le billet appartient sera légalement en mesure de

réclamer le prix en son nom, selon les termes et conditions du tirage. À noter que la personne à qui vous offrez un billet doit être âgée d'au moins 18 ans.

Est-ce que le prix est monnayable ?

Non.

Si les prix ne sont pas réclamés dans les 30 jours suivant le tirage, qu'advient-il ?

Dans le cas où des prix ne seraient pas réclamés dans les 30 jours suivants le tirage, Opération Enfant Soleil procèdera à un deuxième tirage, au plus tard le 1er jour ouvrable suivant l'échéance de ladite période de 30 jours, au siège social de l'organisme, situé au 450, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 10, Québec (Québec) G2E 6H5. L'attribution des prix se fera dans le même ordre que lors du tirage initial.

Comment puis-je visiter la Maison Enfant Soleil signée Bonneville 2020 ?

Il est possible de visiter la Maison Enfant Soleil signée Bonneville 2020 grâce à la [Visite virtuelle](#) propulsée par notre partenaire RE/MAX Québec. Vous pourrez aussi vous rendre dès maintenant sur le site des Industries Bonneville situées au 601 chemin de l'Industrie, Belœil, QC J3G 0S5.